

Bruxelles, le 19 novembre 2021
(OR. en)

14164/21

COH 67
CADREFIN 452
POLGEN 188
ECOFIN 1118
ENV 916
TRANS 692
PECHE 444
JAI 1270
ENER 517
MI 869
MAR 222
COMPET 852
AGRI 567
SUSTDEV 164
RECH 526

RÉSULTATS DES TRAVAUX

Origine:	Secrétariat général du Conseil
en date du:	19 novembre 2021
Destinataire:	délégations
N° doc. préc.:	13195/21
Objet:	Inclusion de la République de Saint-Marin dans la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) - Conclusions du Conseil (18 novembre 2021)

Les délégations trouveront en annexe les conclusions du Conseil sur l'inclusion de la République de Saint-Marin dans la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR), approuvées par le Conseil des affaires générales (Cohésion) lors de sa 3827^e session, le 18 novembre 2021.

Conclusions du Conseil sur l'inclusion de la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR

LE CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE,

1. RAPPELANT ses conclusions du 29 septembre 2014¹, dans lesquelles il a approuvé la stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR) sur la base de la communication de la Commission du 17 juin 2014²;
2. TENANT COMPTE de la déclaration d'Izola du 11 mai 2021, par laquelle les participants au Conseil adriatique-ionien et à la réunion ministérielle de l'EUSAIR ont répondu positivement à la demande de la République de Saint-Marin visant à devenir le dixième pays participant à la stratégie de l'UE pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne et proposé au Conseil de l'Union européenne de prendre toutes les mesures nécessaires pour inclure Saint-Marin dans l'EUSAIR;
3. TENANT COMPTE de la lettre des quatre États membres de l'UE participant à l'EUSAIR (Croatie, Grèce, Italie et Slovénie) du 15 juin 2021 adressée à la présidence portugaise du Conseil de l'UE pour lui demander de lancer la procédure au sein du Conseil en vue de l'inclusion de la République de Saint-Marin dans la stratégie de l'Union européenne pour la région de l'Adriatique et de la mer Ionienne (EUSAIR), et PRENANT NOTE de la réponse de la présidence portugaise en date du 28 juin 2021,
 - A. SALUE et ACCEPTE la demande d'inclusion de la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR présentée par les pays participant à celle-ci;
 - B. INVITE la Commission à prendre les mesures nécessaires pour inclure la République de Saint-Marin dans l'EUSAIR et à soumettre au Conseil une stratégie modifiée en conséquence.

¹ Doc. 13503/14.

² Doc. 10675/14.